

**Zeitschrift:** Bulletin de la Société romande d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 27 (1930)  
**Heft:** 6

## Heft

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 30.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

*Pour tout ce qui concerne le Journal, la Bibliothèque et la Caisse de la Société, s'adresser à M. SCHUMACHER à Daillens (Vaud).*

— Compte de chèques et virements II. 1480. —

Secrétariat :

D<sup>r</sup> ROTSCHY,  
Cartigny (Genève).

Présidence :

A. MAYOR, juge,  
Novalles.

Assurances :

J. MAGNENAT,  
Renens.

Le Bulletin est mensuel ; l'abonnement se paie à l'avance et pour une année, par Fr. 6.—, à verser au compte de chèques II. 1480, pour les abonnés domiciliés en Suisse ; par Fr. 7.— pour les Etrangers (valeur suisse). Par l'intermédiaire des sections de la Société romande, on reçoit le Bulletin à prix réduit, avec, en plus, les avantages gratuits suivants : Assurances, Bibliothèque, Conférences, Renseignements, etc.

VINGT-SEPTIÈME ANNÉE

N° 6

JUIN 1930

SOMMAIRE. — Assemblée générale de la Romande à La Chaux-de-Fonds, les 5 et 6 juillet 1930, par Marius FALLET, et programme officiel. — Conseils aux débutants pour juin, par SCHUMACHER. — Rapport du Président à l'assemblée des délégués du 22 février 1930, à Lausanne (suite), par A. MAYOR. — Recherches sur les conditions économiques de l'apiculture (suite et fin). — Les maladies des abeilles en 1929, par le D<sup>r</sup> O. MORGENTHALER, trad. D<sup>r</sup> E. R. — Echos de partout, par J. MAGNENAT. — Pratique apicole, par A. PORCHET. — Elevage de reines par l'amateur, par J. HUGLI. — Routine et progrès, par PERRET-MAISONNEUVE. — Piqûres, par L. H.-W. — Le Jura Nord qui enfante... ou essaime. — Pesées de nos ruches sur balance. — Nouvelles des sections. — Nouvelles des ruchers.

## Attention aux communiqués des Sections à la fin du présent Numéro

### **Service des annonces du „Bulletin”**

*La „Romande” admet deux sortes d'annonces :*

1. **Les petites annonces** : leur prix est de 10 cent. le mot qui doivent être payés d'avance, au compte de chèques postaux IV. 1370.

2. **Les annonces commerciales** qui coûtent : 1 page Fr. 50.—, 1/2 page Fr. 25.—, 1/4 page Fr. 12.50, 1/8 page Fr. 7.50, 1/16 page Fr. 4.—.

Bénéficient seules d'un %, les annonces parues en vertu d'un contrat.

Les annonces arrivant à la gérance après le 16 et qu'il serait encore possible de faire passer à l'imprimerie, seront passibles d'une surtaxe de Fr. 0.50 pour les frais spéciaux occasionnés.

**Pour les annonces s'adresser exclusivement à :**

**Monsieur Charles THIÉBAUD, Corcelles (Neuchâtel). Téléph. 72.98.**

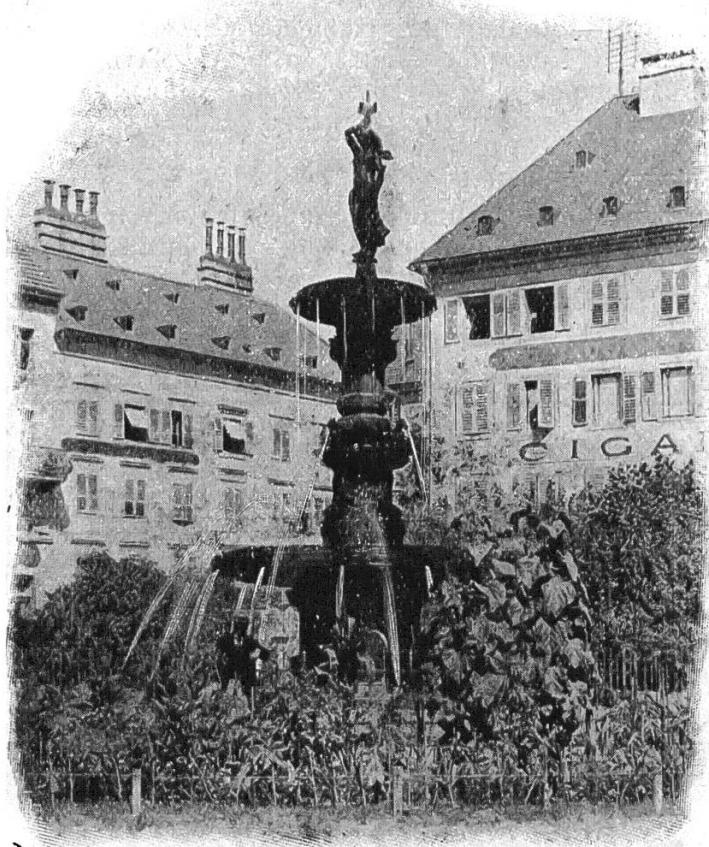
### **AVIS**

Les sociétaires de toutes les sections de la « Romande » sont instamment priés de faire parvenir au président ou au caissier de leur section tout changement d'adresse (en même temps qu'à l'administrateur du Bulletin).

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA ROMANDE  
A LA CHAUX DE FONDS, les 5 et 6 juillet 1930.

*Appel aux apiculteurs romands.*

Avant peu, les apiculteurs des Montagnes neuchâteloises auront le privilège de recevoir les membres de la Société romande. Accueillante et souriante, La Chaux-de-Fonds, dont les armoiries communales sont une ruche, vous fera une hospitalité franche et aimable.



La Chaux-de-Fonds. — Fontaine monumentale.  
flore d'une richesse étincelante. Nos pâturages et nos prairies sont alors délicieusement émaillées. Splendides, les automnes mettent à nos forêts une symphonie de teintes éblouissantes. Les hivers sont

Amis romands, ne croyez pas que vous trouverez une petite Sibérie. Certes, il y a de la sévérité dans les paysages du Haut-Jura, mais aussi combien de charme. Notre région est d'un pittoresque sans cesse renouvelé, qui ne manque pas d'harmonie ni de grâce. Chaque vallée a sa beauté rustique, chaque vallon son cachet propre. Cadres reposants, dont les horizons s'ouvrent d'étage en étage jusqu'à dans les lontaines Vosges.

Des étés tempérés nous apportent une

froids, même très froids, mais secs et ensoleillés, cependant que la plaine est plongées dans le brouillard maussade.

Les promenades et les courses présentent dans les environs de La Chaux-de-Fonds et du Locle une variété rare. On y atteint aisément tous les sommets du Jura neuchâtelois, dont quelques-uns offrent des panoramas vraiment grandioses.

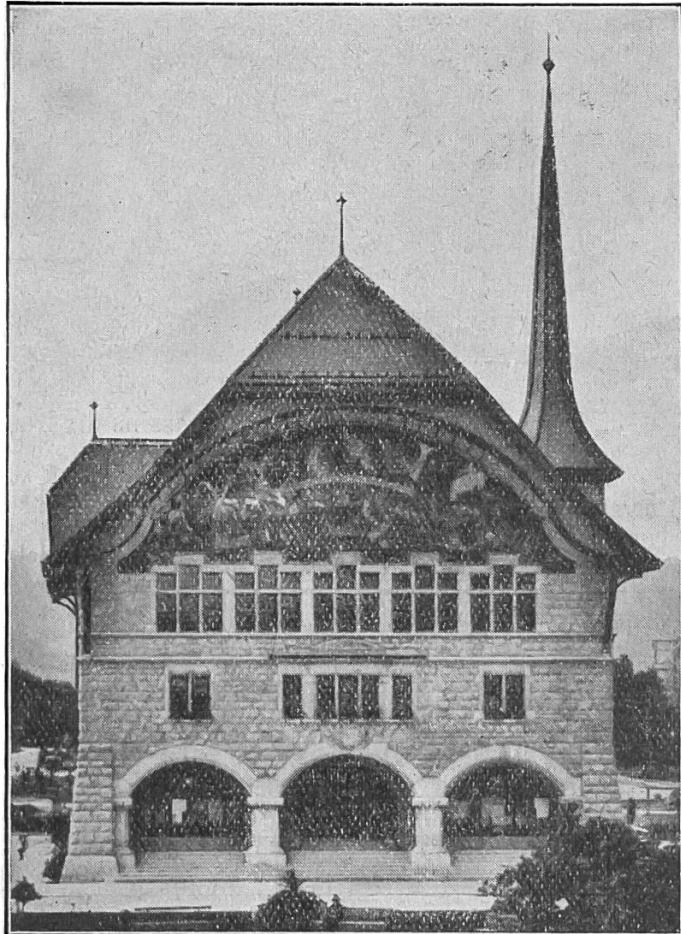
En toute saison, les Côtes du Doubs sont, à juste titre, l'orgueil de nos Montagnes. Les bassins et les cirques de cette rivière sont uniques. Elles baigne des sites idylliques : la Maison-Monsieur, les Brenets, le Saut du Doubs et d'autres encore.

C'est dire que notre région offre une nature exceptionnellement favorable à la vie sportive, en hiver comme en été.

L'industrie horlogère est la cause vitale du surprenant essor de nos Montagnes. Elle est partout dans nos cités et nos villages : à La Chaux-de-Fonds, au Locle, aux Ponts, aux Brenets, à La Sagne et même dans la vallée de la Brévine (La Chaux-du-Milieu, le Cerneux-

Péquignot, etc.) La Chaux-de-Fonds porte à juste raison le titre de métropole horlogère. La caractéristique de cette création de la montre, c'est son universalité.

Développer l'instruction publique a toujours été un des maîtres soucis de nos populations montagnardes. La Chaux-de-Fonds possède des établissements secondaires renommés : le Gymnase, l'Ecole normale, l'Ecole supérieure des jeunes filles, l'Ecole ménagère, l'Ecole professionnelle des jeunes filles, l'Ecole de commerce mixte ; enfin un Technicium, dont les sections sont nombreuses. On en peut dire



La Chaux-de-Fonds. - L'Hôtel-de-Ville.

autant du Locle. Si les Ecoles d'horlogerie et de mécanique forment des techniciens de valeur, toujours à l'affût des perfectionnements scientifiques de notre horlogerie, l'Ecole d'art ne cesse de doter La Chaux-de-Fonds et le Locle d'une phalange d'artisans doués d'une belle culture artistique. Une élite de ciseleurs, de graveurs, de pein-



Les bassins du Doubs.

tres sur émail, de joailliers-sertisseurs habillent les montres de parures ravissantes, variées, et d'excellent aloi. La bijouterie chaux-de-fonnier est non moins réputée. Le Locle excelle dans l'art du médailleur.

La Chaux-de-Fonds possède des artères, des places, édifices et monuments dignes d'être vus et connus. Je cite au hasard l'avenue Léopold-Robert (du nom du grand peintre, enfant de la ruche horlogère) ; la place Numa-Droz ou de la Gare, qui abrite le monument érigé à la mémoire d'un grand concitoyen chaux-de-fonnier, en son vivant conseiller fédéral ; la place de l'Hôtel de Ville, sur laquelle s'élance le monument de la République.

En face de la gare, qui est un édifice imposant, se dresse l'Hôtel des Postes, Télégraphes et Téléphones. L'aérogare de la Compagnie de navigation aérienne Nhora se trouve aux Eplatures, sur la route cantonale qui conduit au Locle. Par Bâle, Lausanne et Genève, cette ligne relie La Chaux-de-Fonds et Le Locle aux grandes voies aériennes internationales.

La Chaux-de-Fonds possède un confortable théâtre. Les collections d'art, d'histoire et d'antiquités sont logées au Parc des Musées,

qui est aussi le Jardin botanique. Ce parc abrite également le Musée des Beaux-Arts, dont les salles et les collections sont à la fois riches et variées. Le Musée d'histoire naturelle a été installé tout récemment à l'Hôtel des Postes. Le Musée d'horlogerie est au Technicum. Je n'oublierai pas de mentionner le Parc des Crêtets près de la gare et la fontaine monumentale.

Au Locle, ce qui frappe le visiteur, ce sont le Vieux-Moutier, les habitations cossues de la Grande Rue et du Crêt-Vaillant, datant pour la plupart du XVIII<sup>me</sup> siècle, l'Hôtel de Ville, un vrai bijou, dont les fresques sont l'œuvre du peintre Bieler. Le temple allemand est une parcelle du terroir schaffhousois transplantée dans nos Montagnes.

Amis romands, ne croyez pas que l'agriculture et ses branches annexes aient cessé d'être en honneur dans nos Montagnes. Les premiers horlogers ne furent-ils pas à la fois des agriculteurs et des artisans habiles ? L'élevage des chevaux fut une des activités les plus importantes des populations du Jura neuchâtelois au XVII<sup>me</sup> et XVIII<sup>me</sup> siècles. Les maquignons chaux-de-fonniers et loclois fréquentaient alors les foires suisses et étrangères. Déjà à cette époque, les montagnards neuchâtelois surent apprécier l'apiculture à sa juste valeur. Maintes fois, dans nos documents d'archives, il est question de « mouches à miel » et de ruches.

Cette belle tradition, nos pères l'ont conservée et nous la maintenons à notre tour comme un patrimoine sacré. Vive l'apiculture romande, vive l'apiculture montagnarde !

Amis romands, nous nous réjouissons de vous recevoir. Tous à La Chaux-de-Fonds, les 5 et 6 juillet prochains ! Dès à présent, nous vous souhaitons la plus cordiale des bienvenues.

*Marius Fallet,*

secrétaire de la Société d'agriculture et de la  
Société du Cheval du Jura, membre de la  
Société d'apiculture.

---

# SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

## **Assemblée Générale**

*les 5 et 6 juillet 1930, à La Chaux-de-Fonds.*

## PROGRAMME OFFICIEL

**Samedi 5 juillet.**

Réception à l'arrivée des trains dès 13 h. 30.

- 15 h.-16 h. Distribution des billets de logement au Cercle de l'Union.  
Serre 64.

16-16 h. 30. Collation.

16 h. 30. Assemblée générale. Conférence de M. Lassueur, d'Onnens, sur « La meilleure race d'abeilles » (Cercle de l'Union).

18-20 h. Visites facultatives par groupes (ruchers, musées, etc.).

20 h. Banquet et soirée familiale au Stand des Armes-Réunies.

**Dimanche 6 juillet.**

- 8 h. 30. Rassemblement sur la place de la Gare.

9 h. Départ en auto-cars pour les Brenets. Itinéraire : La Sagne, Les Ponts, la Grande-Joux, la Chaux-du-Milieu, le Prévoux, Le Locle (manifestation devant l'Hôtel de Ville), Col des Roches, Les Brenets.

12 h. Arrivée aux Brenets. Course à pied jusqu'au Saut du Doubs.

13 h. Banquet à l'Hôtel du Saut.

16 h. Retour en canot-moteur, puis des Brenets à la Chaux-de-Fonds en auto-cars. Arrêt au Locle pour visiter deux ruchers.

18 h. 30. Clôture de la fête sur la place de la Gare à la Chaux-de-Fonds.

## **Informations utiles.**

Prix de la carte de fête : fr. 22.—. Demi-carte, soit pour le samedi,  
soit pour le dimanche : fr. 11.—.

*Délai d'inscription : 28 juin ; passé cette date, les cartes seront majorées d'un franc.*

*Mode de payement et inscription.* — Il suffit, pour être inscrit, de verser à notre compte de chèques IV B. 533 le prix de la carte entière ou de la demi-carte, en indiquant l'adresse exacte. Les cartes de fête seront envoyées par la poste.

Seuls les porteurs de cartes de fête seront admis aux banquets et manifestations.

Les Sections ou groupes de participants qui ont l'intention de venir en auto-cars sont instamment priés d'en informer au plus vite le comité des Montagnes neuchâteloises, et d'indiquer si ces cars seront utilisés pour la course du dimanche.

Pour tous renseignements s'adresser au caissier : Arnold Vuille, Numa Droz 173, ou au président : Dr Ch.-E. Perret, Nord 181, La Chaux-de-Fonds.

#### HORAIRE DES TRAINS

Départ de Genève	9 h.	ou 11 h. 02
» Lausanne	10 h. 16	12 h. 02
» d'Yverdon	11 h. 09	13 h. 05
» Fribourg	—	12 h. 13
» Neuchâtel	12 h. 15	14 h. 12
Arrivée à La Chaux-de-Fonds	13 h. 25	15 h. 25
Départ de Delémont	—	12 h. 10
» Biel	11 h. 33	13 h. 43
» Sonceboz	12 h. 45	14 h. 20
Arrivée à La Chaux-de-Fonds	13 h. 34	15 h. 28

#### RETOUR

Départ de La Chaux-de-Fonds	18 h. 47 ou 20 h. 40	
Arrivée à Neuchâtel	19 h. 49	21 h. 56
» Fribourg	21 h. 54	—
» Yverdon	21 h. 48	22 h. 28
» Lausanne	22 h. 45	23 h. 06
» Genève	23 h. 52	1 h. 15
» St-Maurice	—	1 h. 05
Départ de La Chaux-de-Fonds	18 h. 54	20 h. 50
Arrivée à Sonceboz	19 h. 54	21 h. 45
» Biel	20 h. 24	22 h. 20
» Delémont	21 h. 19	23 h. 20

Service d'avion Genève-La Chaux-de-Fonds et retour.

*Le Comité des Montagnes-Neuchâteloises.*

## CONSEILS AUX DÉBUTANTS POUR JUIN

---

Messeigneurs les Saints de glace ne nous ont pas oubliés. Quel triste mois de mai. A part une ou deux journées, ce mois n'a pas valu un mauvais mois d'avril. Les pommiers avaient beau ouvrir leurs corolles roses et blanches, ils ont passé sans voir le soleil. Nous avons peine à nous souvenir d'une pareille série de jours pluvieux et dans la nuit du 19 au 20 mai, le thermomètre de notre rucher est descendu à 1 degré et demi, presque le gel donc. Et pourtant, malgré ces jours sombres, les colonies profitent des moindres rayons de soleil. Nous étions en Gruyère le 15 mai dernier et dans cette région favorisée à tant de points de vue, les abeilles avaient devant elles une table richement servie alors que chez nous les dents-de-lion et les arbres fruitiers avaient passé. Une visite faite à un certain nombre de nos colonies le 19 mai nous faisait constater qu'il y avait eu interruption de ponte, que du pollen avait été logé en plein nid à couvain..., etc. Les hausses placées au début du mois n'ont pas grand'chose... mais l'espoir reste encore, car il faut si peu, si peu de jours favorables pour qu'une récolte vienne transformer le piteux visage de l'apiculteur en une face rayonnante de satisfaction.

Un premier avertissement qui risque d'arriver trop tard, puisqu'il y a encore huit jours avant que paraisse le *Bulletin*, c'est de surveiller les colonies qui ne sont pas richement pourvues de provisions, on nous en a signalé des mortes de faim alors qu'il y avait six à sept cadres de couvain. C'est à retenir : il faut absolument comprendre qu'avec une consommation de cinq à six cents grammes par jour, s'il survient huit à dix jours de disette de récolte, des provisions normales seront complètement épuisées.

Il en est de même ou encore davantage pour les essaims. Nourrissez-les abondamment pour qu'ils puissent bâtir de beaux rayons pour eux-mêmes ou pour servir de réserve.

Juin est le mois des essaims. Sans doute il en est sorti déjà bon nombre, après la grande réclusion du milieu de mai, cependant en région moyenne, juin reste le mois « officiel » des sorties avec accompagnement de musique céleste ou au contraire très terrestre. Le public non initié reste toujours dans un ébahissement profond quand il voit l'apiculteur, d'ordinaire homme sérieux, se munir d'un arrosoir ou autre instrument de musique moderne et, le nez en l'air, suivre on ne sait quelle inspiration et assourdir ses voisins de cette

manifestation tonitruante... On ne déracine pas facilement de vieilles traditions ou croyances.

Vous avez un essaim, deux voies se présentent : Ou bien vous voulez agrandir votre rucher, ou bien vous êtes assez riche déjà ou trop pauvre pour recevoir cette nouvelle source de dépenses, taxées par le fisc encore. Ils sont assez nombreux cette année ceux qui en sont venus à penser qu'il faut être riche pour être apiculteur.

Prenons la première alternative. Vous savez comment loger un essaim. On conseille souvent de mettre un rayon bâti au centre, puis de le flanquer de quatre ou cinq cires gaufrées. Nous préférons lui donner simplement des cires, car il arrive régulièrement que la nouvelle colonie épaisse le rayon bâti et ne se met aux cires qu'ensuite d'où irrégularité de construction et un rayon rebondi, bedonnant, venant amincir d'autant ses voisins. S'il s'agit d'un essaim secondaire une bonne précaution, pour vous éviter d'avoir à bondir après ce vagabond c'est de lui donner tout de suite du souci de famille sous forme d'un rayon de couvain.

Avez-vous trouvé le moyen de régler la sortie des essaims... A part la fermeture hermétique du trou de vol, je n'en connais pas et ne vous recommande pas ce moyen efficace sans doute, mais désastreux complètement à d'autres points de vue. Les essaims ont, je crois, de l'ironie : ils sortent dans les ruchers de cures, quand il y a un service religieux ; chez les gourmets, l'heure choisie, c'est le moment où la cuisinière annonce que tout est cuit à point et qu'il faut venir tout de suite ; chez les amoureux, la musique de l'essaim se fait entendre juste au moment où les propos les plus doux s'échangent ou qu'un baiser va pouvoir être pris avec le plus suave des consentements ; aux amateurs de radio, on vient annoncer un essaim alors qu'ils avaient réussi à saisir un poste jusqu'alors inconnu et pourtant bien désiré..., etc.

Reprendons notre fil et lâchons la « sans-fil » : Vous ne voulez plus augmenter le nombre de vos colonies. Aujourd'hui-même, j'ai pu de nouveau savourer la musique de l'essaim, un primaire, mais voyez cette fois-ci ma chance : il est bien sagement rentré... et moi aussi ayant d'autres besognes. Mais que voulait dire cette sortie ? Revenant plus tard devant la ruche essaimeuse, j'aperçois sur le sol un tout petit groupe d'abeilles bien tranquilles, une dizaine tout au plus et fouillant avec le doigt j'aperçois la reine que je m'empresse, naturellement, de saisir et de ne pas rendre. Voilà donc un premier moyen de ne pas augmenter, moyen naturel en quelque sorte, mais que nous pouvons transformer : supprimer la reine de l'essaim primaire et

rendre le dit essaim. La suppression n'est pas difficile, soit qu'on l'aperçoive sur le drap, ou la planche étendue devant la ruche, ou la caisse qui doit le recevoir, soit qu'on place une grille à mère ou reine au trou de vol de cette souche. Il sortira un essaim secondaire... diront les malins. Oui, peut-être, mais pas sûrement, et en tout cas vous pouvez faire beaucoup pour l'empêcher, lisez les ouvrages apicoles sur ce sujet, vous serez plutôt embarrassé sur le choix des moyens. Je compte me servir pour le cas qui me concerne aujourd'hui, d'un certain nombre de cellules ou de rayons portant des cellules, pour les greffer à d'autres colonies dont les reines ne m'ont pas donné satisfaction et ces « saignées » faites à cette ruche suffiront pour lui ôter le goût de jeter un secondaire dans huit jours. J'ai d'ailleurs éduqué mes abeilles à ne pas me jouer de ces tours-là, ce sont des abeilles de « bonne maison »..., soit dit avec toute la modestie qui me convient.

Si vous avez du miel à extraire, ne procédez à cette opération que lorsque tout est bien operculé, le miel extrait trop tôt fermente ou s'aigrit, prend une vilaine apparence et fait détester le miel par ceux qui en goûtent. Conservez-le dans des ustensiles très propres, dans un local sec, aéré et pourtant à l'abri des pillards ou pillardes. Laissez-le dans un « maturateur » ou « épurateur » et s'il y a du miel de dent-de-lion, ne tardez ni à l'extraire ni à le loger dans les récipients définitifs, car vous devez le savoir : il cristallise rapidement. Si la récolte le permet, je veux dire, s'il se présente une période de deux ou trois jours favorables, avec apports très sérieux, faites un peu de miel en sections ou en « capots ». Sur une ruche très forte, mettez un ou deux rayons de hausse garnis de sections. Ce sera pour vous ou pour quelqu'un de bien cher, ou pour un client possible que vous voulez amener à aimer le miel ou pour un acheteur que vous voulez récompenser de sa fidélité.

Pour avoir des « capots », forme classique, ancienne du miel, vous pouvez les obtenir sur une ruche à rayons très facilement, en mettant le dit capot ou une boîte appétissante sur les planchettes qui couvrent les rayons, celle du milieu perforée d'un trou assez grand pour que la montée ne souffre pas d'empêchement.

Et enfin, mon cher débutant, n'oubliez pas de vous inscrire pour la « Fête de la Romande » dans les Montagnes neuchâteloises. C'est une occasion de frayer entre apiculteurs, de s'approcher des « as » de la partie et de s'instruire en s'amusant, ce qui est la formule toute moderne de l'instruction.

RAPPORT DU PRÉSIDENT  
A L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS DU 22 FÉVRIER 1930,  
A LAUSANNE

(SUITE)

*Statistique pour la Suisse de l'importation et de l'exportation  
du miel.*

En 1929 la situation tend à s'améliorer. L'importation totale se monte à 290,841 kg. pour la somme de fr. 506,287 contre une exportation de 11,446 kg. pour une valeur de fr. 29,950.

Voici le tableau de ces 28 pays avec les quantités importées ou exportées en Suisse en 1929 et la valeur, soit le prix moyen par quintal à la frontière, c'est-à-dire droit d'entrée non acquitté.

*Extrait du Bureau fédéral des douanes.*

Statistique du commerce.

1929

Pays de production

ou de consommation inscrits dans la posit. : 71. Miel.

Pays	IMPORTATION			EXPORTATION		
	Quantité q. m.	valeur fr.	moyenne	Quant. q. m.	val. fr.	moyenne
1. Allemagne	44,53	15,385	345	7,51	3,137	418
2. Autriche	2,25	852	379	1,56	204	131
3. France	673,69	207,739	308	9,56	2,575	269
4. Italie	29,49	7,109	241	1,11	605	545
5. Belgique	1,10	242	220	1,44	561	390
6. Hollande	0,11	33	—	1,08	544	504
7 <sup>a</sup> Grande-Bretagne	1,95	594	305	5,44	2,463	453
15. Tschechlov.	1,18	325	275	—	—	—
16. Hongrie	177,73	35,247	198	—	—	—
18. Grèce	0,58	180	—	—	—	—
22. Russie	121,05	17,971	149	—	—	—
24. Egypte	0,40	121	—	8,30	2,726	328
28. Afrique occid.	—	—	—	0,58	272	—
32. Indes brit.	—	—	—	0,39	1,171	183
34. Siam	—	—	—	0,82	153	—
36. Indes Néerl.	—	—	—	62,66	11,523	184

41. U. S. A.	500,45	61,016	122	5,82	2,970	510
42. Mexique	227,07	23,724	105	—	—	—
43. Amérique Cent.	215,01	36,607	170	—	—	—
44. Cuba	176,10	19,089	108	—	—	—
45. Jamaïque	12,16	1,760	145	—	—	—
47. Brésil	28,99	3,852	133	0,25	73	—
49. Argentine	1,48	429	290	0,11	67	—
50. Chili	688,30	72,929	106	—	—	—
51. Bolivie	—	—	—	0,51	250	—
52. Australie	1,10	220	200	—	—	—
53. Océanie	2,75	600	218	—	—	—
Divers	0,94	263	—	1,32	656	—
Total 1929	2908,41	506,287	174	114,46	29,950	263
Total 1928	5203,89	868,427	167	68,07	19,355	282

Les prix moyens comprennent le prix de facture et de transport jusqu'à la frontière Suisse, droit d'entrée suisse non compris.

Prix de revient moyen en 1928 : 167 fr. 100 kg. 282 fr. 100 kg.

Prix de revient moyen en 1929 : 174 fr. 100 kg. 263 fr. 100 kg.

En étudiant ce tableau, Messieurs, on est frappé de la différence du prix de revient du miel étranger à la frontière. Ainsi alors que la valeur du miel d'Autriche, frontière est de fr. 3,79 le kg., celle du miel du Mexique n'est que de fr. 1.05 et du Chili fr. 1.06.

La valeur moyenne du miel importé en 1928 était de fr. 1.67 pour remonter à fr. 1.74 en 1929. Nous remarquons également que bien des pays nous envoyent des quantités insignifiantes ou très réduites et que seuls les suivants nous font une concurrence fort sérieuse.

	kg.	pour fr.	moyenne
La France nous a livré en 1929	67,369	207,739	3.08
La Hongrie . . . . .	17,773	35,247	1.98
La Russie . . . . .	12,105	17,791	1.49
Les Etats-Unis . . . . .	50,045	61,016	1.22
Le Mexique . . . . .	22,707	23,724	1.05
Amérique centrale . . . . .	21,501	36,607	1.70
Cuba . . . . .	17,610	19,089	1.08
Le Chili . . . . .	68,830	72,929	1.06
	277,940	474,142	

Voilà pour la grosse importation, mais, si nous reprenons le chiffre global de 1928, 520 tonnes et que nous ajoutions à ce chiffre la

production suisse calculée sur 220,000 ruches, seulement à la moyenne de 7 kg., comme l'indique avec beaucoup de précision le compte-rendu de Brougg, nous arrivons au chiffre respectable de :

Miel étranger	520,000 kg.
Production suisse, 220,000 ruches	
à la moyenne de 7 kg. la ruche	<u>1,540,000</u> »
Total	<u>2,060,000</u> kg.
Contre une exportation de arr.	<u>7,000</u> »
Il nous reste pour la consommation suisse	2,053,000 kg.

ou 2053 tonnes, soit environ 500 grammes par tête de population.

*Conclusions :*

La Suisse est un pays de grosse production mais aussi de grosse consommation. Si tous les Etats producteurs consommaient du miel dans la même proportion que la Suisse, il y aurait encore de beaux jours pour l'apiculture.

Pendant que nous sommes dans les chiffres, permettez-moi de vous signaler une branche d'activité que nous aimerais voir développer davantage au sein de la Romande, car nous avons vraiment été humilié en lisant le travail si intéressant que le secrétariat suisse des paysans a publié sur l'apiculture suisse, dont le dernier *Bulletin* a déjà publié un chapitre (publication 92 dont je vous recommande l'achat pour fr. 1.20<sup>1</sup>) ; de constater (page 9) que sur les 1153 comptabilités apicoles qui ont servi au secrétariat de Brougg pour établir cette très intéressante statistique, 24 seulement provenaient de la Suisse romande, soit 12 de Vaud, 9 du Valais et 3 de Neuchâtel. Nous ne pouvons pas être fiers de ces chiffres et, si nous vous signalons la chose c'est dans l'espoir que MM. les présidents prendront à cœur, pour l'avenir, de contribuer dans une plus grande mesure au travail si instructif du bureau de Brougg.

En lisant ce travail vous serez frappés, comme dit dans l'article du *Bulletin*, de la concordance dans le résultat calculé sur deux bases différentes pour établir le prix de revient du miel (page 25) que la durée moyenne du temps consacré à chaque ruche pour toutes les opérations de l'année n'est que de 5 h. 46 minutes, etc., etc. Ce travail très complet mérite d'être répandu, il mérite surtout une plus grande collaboration de la part des apiculteurs romands.

---

<sup>1</sup> chez l'administrateur Schumacher, compte de chèques II. 1480.

*Assemblée générale.*

L'assemblée générale a eu lieu, à Bulle, les 6 et 7 juillet et, malgré le temps défavorable des deux journées, la participation fut nombreuse. Le président de la Section Gruyéenne, M. l'abbé Gapany, mérite félicitations et vifs remerciements pour l'organisation de ces journées : travail rendu difficile par l'affluence non prévue de la seconde journée (370 personnes environ) et la façon dont certaines Sections ont compris les transports prévus par la carte de fête. Nous voulons espérer que ces malentendus ne se renouveleront plus. La Section organisatrice qui assume les responsabilités doit pouvoir compter sur la stabilité et l'observation du programme établi.

La soirée du 6 fut particulièrement réussie, relevée par la présence de M. le conseiller d'Etat Savoy, un ancien président de la Section gruyéenne et celle de l'abbé Bovet qui a laissé l'assemblée sous le charme de ses compositions musicales spécialisées pour cette soirée. Nous souhaitons à la Section des « Montagnes Neuchâteloises », qui a bien voulu se charger d'organiser la réunion de 1930, le même succès.

(*A suivre.*)

*A. Mayor.*

---

**RECHERCHES SUR LES CONDITIONS ÉCONOMIQUES  
DE L'APICULTURE**

(*faites par le Secrétariat des paysans, Brugg.*)

(SUITE ET FIN)

---

**11. Le produit du travail.**

Le produit du travail constitue l'élément du revenu provenant du *travail* de l'apiculteur. Le produit du travail s'obtient en retranchant du revenu que nous avons examiné dans le chapitre précédent un intérêt fixe pour le capital engagé dans l'apiculture. Nous avons toujours calculé cet intérêt au taux de 5 %. Le produit du travail est la valeur qui sans doute intéresse le plus l'apiculteur et qu'il comprend le mieux. Partant du rendement brut, il en retranche les frais d'exploitation dont toutefois il a au préalable défaillé la rétribution à laquelle il prétend pour son travail, mais auxquels il a adjoint le service d'intérêts du capital engagé ; le résultat de ces calculs lui donne la rémunération de son travail telle qu'elle ressort de la comptabilité.

Voici à combien s'est monté le produit du travail :

Années	Par exploitation	Par colonie	Pour 100 fr. de frais d'exploitation	Par heure de travail
	fr.	fr.	fr.	fr.
1912/13	—22	—0.74	— 8.86	—0.32
1914/19	708	27.14	115.47	3.87
1920	200	8.03	21.87	1.30
1921	430	16.34	54.08	2.64
1922	911	33.33	123.70	4.84
1923	316	12.65	44.82	1.95
1924	53	2.16	7.84	0.38
1925	1033	43.11	160.90	6.26
1926	—76	—3.31	— 12.44	—0.58
1927	118	4.74	19.35	0.93
<b>Moyenne</b>	<b>357</b>	<b>14.35</b>	<b>52.67</b>	<b>2.12</b>

Entendu par heure, le produit du travail s'est monté en 1927 à 93 ct., tandis qu'il atteignait fr. 2.12 pour la période 1912-27 et, pour cette même période, après avoir normalisé le résultat de 1918, le chiffre de fr. 1.38. Il est donc inférieur à la moyenne, lors même qu'il soit en sérieux progrès par rapport à l'exercice précédent. De même que le rendement net et le revenu, le produit du travail dénote de fortes oscillations au cours des ans.

Voici ce qu'est l'influence de l'importance des exploitations :

Exploitations comptant	Années	Produit du travail		
		par colonie	pour 100 fr. de frais d'exploitation	par heure de travail
1—10 colonies	1927	fr.	fr.	fr.
	<b>1917/27</b>	<b>—2.20</b>	<b>— 6.25</b>	<b>—0.31</b>
11—20 »	1927	6.77	25.02	1.16
	<b>1917/27</b>	<b>23.95</b>	<b>77.99</b>	<b>3.49</b>
21—30 »	1927	—1.62	— 6.33	—0.32
	<b>1917/27</b>	<b>24.78</b>	<b>88.53</b>	<b>6.14</b>
31—40 »	1927	13.52	51.05	2.24
	<b>1917/27</b>	<b>25.91</b>	<b>100.32</b>	<b>5.23</b>
41—50 »	1927	—2.46	— 11.83	—0.67
	<b>1917/27</b>	<b>21.03</b>	<b>83.35</b>	<b>3.92</b>
51 colonies et plus	1927	7.98	43.84	2.09
	<b>1917/27</b>	<b>22.37</b>	<b>87.11</b>	<b>4.10</b>

Ici non plus, on ne constate pas de différences notables. Comme quelques groupes n'englobent que peu de comptes et que l'influence de circonstances fortuites n'est pas exclue, mieux vaut considérer les chiffres de la moyenne 1917-27 dans laquelle des oscillations de ce genre se trouvent à peu près neutralisées.

### C. Récapitulation des résultats.

1. Les recherches sur la rentabilité de l'apiculture ont porté, pour l'exercice 1927-28 (1<sup>er</sup> avril 1927 au 31 mars 1928), sur 78 exploitations apicoles. Ce chiffre est malheureusement en recul sur celui de l'année précédente. Il serait fort à désirer que nous puissions les étendre chaque année à 100 à 120 exploitations au moins. En dépit du faible nombre des exploitations soumises au contrôle, on ne saurait sous-estimer l'importance des résultats. Aussi bien est-ce de la miellée que dépend avant tout la rentabilité. Or nos enquêtes montrent chaque année que les chiffres de la récolte des exploitations soumises à notre contrôle concordent avec les résultats de celles auxquelles procède sur une large base la Société suisse allemande des amis de l'apiculture. Cela nous autorise à admettre que les résultats de nos comptabilités apicoles donnent une fidèle image de la situation de l'apiculture.

2. Nous répétons que, par suite du nombre relativement faible de comptabilités dont se composent certains des groupes que nous avons formés selon l'importance des exploitations, l'influence de ce facteur peut être neutralisée par des circonstances fortuites. En revanche, les résultats moyens d'une période d'une plus longue durée, 1917-27 par exemple, laissent clairement ressortir l'influence de l'importance des exploitations. Ainsi, les petites exploitations sont beaucoup plus fortement grevées de capital et de frais de production que les grandes, mais elles ont aussi un rendement brut plus élevé. C'est dans celles de 31 à 40 colonies que le revenu et le rendement net sont le plus avantageux. En tout état de cause, les résultats obtenus jusqu'ici sur l'influence de l'étendue des exploitations demandent à être complétés.

3. La miellée de 1927 a été un peu meilleure que celle de l'année d'avant, mais l'exercice n'en reste pas moins défavorable à ce point de vue. Les résultats de 1927 sont beaucoup inférieurs aux chiffres moyens de la période 1912-27, et tel est aussi le cas lors même que l'on fait abstraction de ceux de 1918, année exceptionnellement bonne. Chaque année, on peut constater combien la rentabilité de l'apiculture oscille. Deux ou trois mauvaises années peuvent être

suivies de conditions meilleures qui compensent entièrement les pertes subies. Les 4 ans derniers 1924-27 en sont un exemple : le rendement net exprimé en pour cent du capital engagé se montait à 0,46 % en 1924, à —2,52 % (perte) en 1926 et à 2,85 % en 1927, soit en moyenne de ces trois ans à 0,26 %. En 1925, année de bonne récolte, le rendement net s'est monté à 29,08 %. La moyenne arithmétique des exercices, dont 3 ont été désavantageux et l'un favorable s'élève à 7,47 %. Cet exemple montre avec toute la clarté désirable que l'apiculteur ne saurait se laisser décourager par un résultat désavantageux, mais que les échecs se redressent au cours des ans. A cela s'ajoute le fait que l'apiculture est une occupation revêtant un caractère idéal et que c'est là un facteur que l'on ne saurait perdre de vue.

---

## LES MALADIES DES ABEILLES EN 1929

par le Dr O. MORGENTHALER.

(*Institut du Liebefeld-Berne. Directeur : Prof-Dr Burri.*)

---

En 1929 nous avons reçu 20,387 échantillons d'abeilles et de rayons provenant de 2655 ruchers suisses. La majeure partie provient des régions où l'acariose a exigé une visite systématique ; c'est ainsi que du Valais furent envoyés en chiffres ronds 6000 échantillons, 3200 du canton de Vaud, 1100 du Jura bernois, 3600 du Seeland bernois et 1000 de l'Oberland. Dans le canton de St-Gall une nouvelle région, le Toggenbourg, a été visitée à fond, bien que l'année précédente la visite du Rheintal n'ait pas démontré la présence d'acariose. Ces visites officielles présentent une très grande utilité non seulement au point de vue de la lutte contre les maladies (voir rapport de H. Zogg dans la *Schweiz. Bienenzzeitung* 1930, N° 1 et 2). Les échantillons de St-Gall se chiffraient en rond par 2400. Les cantons de Soleure et Neuchâtel, limitrophes des zones infectées de Berne, ont également ordonné des inspections générales dans les régions menacées, ce qui nous valut environ 500 échantillons.

Nos plus sincères remerciements vont à l'Office vétérinaire fédéral et au Département valaisan de l'agriculture pour l'octroi de crédits qui nous ont permis de maintenir le personnel pour un travail si considérable. L'augmentation du personnel nous a procuré la satisfaction non seulement de remplir la tâche courante des analyses, mais aussi de mettre en chantier le travail scientifique que com-

porte la mise en valeur d'un matériel si riche. De plus il a été établi un registre général de tous les envois, années précédentes y comprises, qui permet d'avoir une vue d'ensemble sur l'état sanitaire apicole de tout le pays.

Comme au cours des années précédentes, ce sont M. *A. Brügger* et M<sup>lle</sup> *J. Anderegg* qui ont procédé avec beaucoup de talent aux analyses de l'acariose, aidés temporairement par M<sup>mes</sup> *V. Lörtscher* et *S. Steinmann*. M<sup>lle</sup> *G. Baumgartner* et M. le cand. en philosophie *W. Fyg*, ont pu s'occuper, à part l'enregistrement des envois et autres travaux de bureau, d'études expérimentales et morphologiques. M<sup>lle</sup> le Dr *A. Maurizio*, pour autant que son activité dans le département de l'économie laitière le lui a permis, a spécialement entrepris l'étude des maladies cryptogamiques des abeilles. C'est à tous ces collaborateurs que je présente ici mes plus sincères remerciements pour leur aide si précieuse.

Dans le tableau ci-dessous, chacun des 2655 ruchers compte comme un cas.

	<i>Rayons</i>	<i>Abeilles</i>	<i>Total</i>
Société suisse alémanique (D)	169	1538	1707
Société Romande (R)	71	862	933
Société Tessinoise (T)	11	4	15
	251	2404	2655

L'analyse de ces envois démontre :

### I. *Maladies du couvain.*

Loque maligne (bac. larvae)	75	(42 D	25 R	8 T)
Loque bénigne (bac. Pluton et alvei)	54	(40 D	13 R	1 T)
Couvain sacciforme	8	( 5 D	3 R	— T)
Couvain calcifié ( <i>péricystibis</i> )	4	( 3 D	1 R	— T)
Couvain pétrifié ( <i>Aspergillus flavus</i> )	1	( 1 D	— R	— T)
Couvain bombé en décomposition	29	(22 D	6 R	1 T)
Pas de ou maladie inconnue	80	(56 D	23 R	1 T)

### II. *Maladies de l'abeille adulte.*

Noséma	273	( 219 D	54 R	— T)
dont avec kystes amibiens	5	( 2 D	3 R	— T)
Acariose	157	( 49 D	108 R	— T)
dont avec noséma	7	( 3 D	4 R	— T)
Mal de mai	11	( 9 D	2 R	— T)
« Dégénér. noire » (dont 2 av. noséma)	6	( 4 D	2 R	— T)
Pas de ou maladie inconnue	1957	(1257 D	696 R	4 T)

De nouveaux aperçus sur les deux maladies de la loque nous ont été donnés grâce à une méthode de coloration étudiée par M. W. Fyg (« Coloration modifiée de claudius »). Sur des coupes microtomiques faites à travers des larves adultes atteintes de loque maligne ou bénigne on peut suivre dès le début le développement des bactéries. Les deux microphotographies ci-jointes représentent des coupes à travers une larve atteinte de loque bénigne. Dans la figure I on voit l'amas sombre des bactéries dans l'intestin et, déjà visible à l'œil nu, spécialement l'amas microbien caractéristique (p) dans le rectum.

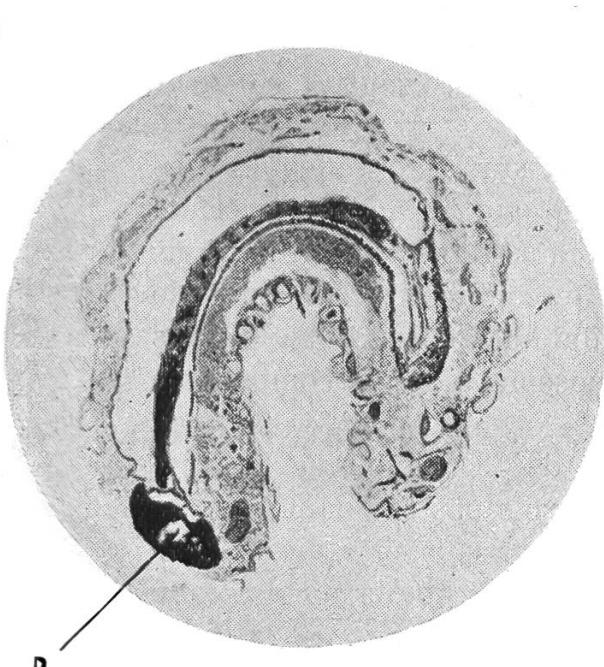


FIG. I

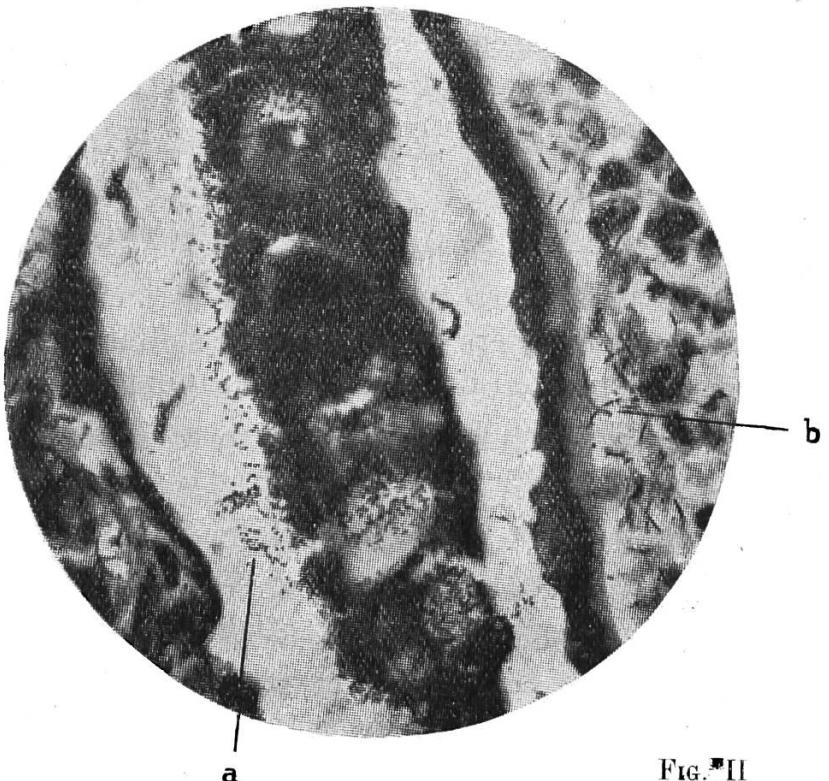


FIG. II

Coupe à travers des larves atteintes de loque bénigne.

Préparations de W. Fyg, photos Dr. Staub.

La figure 2, sous un plus fort grossissement, montre une partie de l'intestin et du tissu adipeux adjacent et permet la constatation intéressante qu'il n'y a dans le contenu intestinal que des microorganismes de forme ronde analogues au « platon » (a) alors que le tissu adipeux est parsemé de bacilles en forme de bâtonnets (b). M. Fyg publiera prochainement sa méthode de coloration dans le *Bulletin de microscopie technique et scientifique*, avec de nombreuses planches se rapportant à la pathologie des abeilles, des plantes et du lait.

Pour la première fois en cette année 1929 on rencontra un cas de « couvain pétrifié » causé par un champignon du groupe de l'*Asper-*

*gillus flavus*. La maladie avait éclaté dans un rucher à Altstetten près Zurich et cela dans une seule colonie. Après que de nombreuses larves eurent été victimes de l'infection, la maladie disparut sans laisser de traces après une copieux nourrissement au miel. La transmission artificielle sur une de nos colonies d'essais n'eut pas de résultat.

*Noséma*. — Sur le vu d'études que j'avais faites sur l'apparition périodique du noséma, j'avais cru pouvoir prédire pour 1929 une forte apparition de cette maladie. Cette attente heureusement a été trompée et nulle part on observa les désastres causés dans des régions entières par le noséma en 1927 et 1925. (Comparez le rapport de *H. Angst* sur les stations d'observations, *Schweiz. Bienenzeitung*, février 1930.)

Neuchâtel seul accuse dans son rapport sur les épidémies des dégâts sérieux. Il est curieux de constater que le noséma a éclaté dans les ruchers de quelques praticiens connus dans des proportions plus fortes qu'ils ne l'avaient jamais vu. Je connais quelques-uns de ces ruchers à Oberbütschels, Bärau, Schönbühl et Reuchenette dans le canton de Berne ; mais nulle part le noséma a éclaté comme une catastrophe générale.

Peut-on admettre que la bonne récolte de 1928 explique la marche anodine du noséma en 1929 ? Je ne le crois pas car dans l'est du pays la récolte de 1928 fut déficitaire, et pourtant la maladie n'a pas éclaté dans cette région. Je ne crois pas non plus que la forte récolte de pollen de l'automne ou du printemps 1929 soit la cause de la diminution du noséma car ce dernier a causé de grands ravages dans des années où le pollen était tout aussi abondant. Par contre, les températures hivernales étaient l'an passé tout à fait anormales, les stations d'observation ayant accusé pour février 1929 une température moyenne de 8,2° au-dessous de la moyenne habituelle de nombreuses années. Le grand froid a-t-il, peut-être, détruit complètement les abeilles et les colonies malades, si bien qu'au printemps il n'existe plus de source de contamination ? Il est de fait que durant ce rigoureux hiver beaucoup de colonies ont péri en Suisse et ailleurs. Les germes morbides ont-ils pu être conservés justement dans les ruchers mentionnés grâce aux bons soins et à la protection contre le froid ? Mais me voici de nouveau perdu dans des théories dont nous n'avons que trop au sujet du noséma. Sans perdre de vue la question de la périodicité du noséma je renonce à l'avenir à jouer au prophète, métier incertain surtout en ce qui concerne le noséma.

(A suivre.)

Le traducteur : Dr E. R.

## ECHOS DE PARTOUT

---

On sait que les apiculteurs anglais préfèrent l'acide phénique à l'enfumoir pour maîtriser les abeilles. On nous demande de donner aux lecteurs du *Bulletin* la recette du mélange qu'ils emploient ; la voici :

Faire préparer, dans une bouteille graduée, 55 centimètres cubes d'acide phénique à 20 % et 125 cc. de glycérine. Mettre 60 cc. de ce mélange dans un litre d'eau, ou 45 cc. dans une bouteille ordinaire. La préparation est donc suffisante pour 3 litres ou 4 bouteilles.

Prendre des serpillères légères un peu plus grandes que les dimensions d'une ruche ; les faire ourler, afin qu'elles ne s'effilochent pas ; les mettre dans une boîte en fer-blanc fermant bien et assez grande pour en contenir trois ou quatre, par exemple un vieux bidon à miel de deux kilos. Les tenir humectées d'eau phéniquée, dont on verse une petite quantité sur les toiles lorsqu'elles sont sèches. Lorsque vous étendez une de ces serpillères sur la ruche ou sur la hausse, l'effet est immédiat ; il est encore plus étonnant si vous lancez quelques bouffées de fumée à travers la serpillière.

Pour remettre les hausses après l'extraction, opération qui effraye toujours un peu les novices, couvrez la hausse au moyen d'une toile phéniquée : vous pouvez alors la poser sur l'herbe sans craindre les pillardes. Découvrez la ruche sur laquelle vous étendez aussitôt une seconde toile : vous pouvez poser votre hausse, la couvrir soigneusement et, après l'avoir soulevée de quelques millimètres, retirer la serpillière que vous avez mise sur la ruche. Si vous avez un aide, tout cela prend moins de temps qu'il n'en faut pour le dire.

### Que de temps perdu !

D'après *Bienennptlege*, il n'a pas été enregistré moins de 2400 inventions apicoles en Allemagne pour la seule année 1928. Le journal déplore avec raison l'activité perdue ainsi sans utilité pour les apiculteurs. Après quoi il les invite à chercher un dispositif pratique destiné à l'assemblage des différentes parties des ruches employées en apiculture pastorale. On peut donc s'attendre à quelques centaines d'inventions de plus.

### Congrès des apiculteurs de langue allemande.

Cette réunion annuelle aura lieu à Stuttgart, du 31 juillet au 5 août prochains. Parmi les noms des orateurs et conférenciers, nous

relevons celui de M. E. Elser, le distingué chimiste du Liebefeld. M. Elser parlera le dernier jour de la lutte contre la nosémose.

#### Lutte contre la loque dans le Michigan.

Certains apiculteurs trouvent dures les lois en vigueur dans notre pays pour combattre les maladies des abeilles, et quelques-uns se plaignent de la sévérité avec laquelle elles sont appliquées. Que diraient-ils s'ils habitaient le Michigan, l'un des Etats de la libre Amérique ! Pendant longtemps cet Etat a cherché à se débarrasser de la loque américaine en traitant par le jeûne les colonies atteintes, et en désinfectant de diverses manières les ruches et les rayons. Les résultats de cette méthode étaient à peu près nuls : aussi, sous la pression des associations apicoles, une loi qu'on peut qualifier de draconienne fut édictée. Cette loi ordonne non seulement la destruction par le feu de toute colonie atteinte, mais encore de tout le matériel ayant été en contact avec des abeilles malades. Elle interdit en outre d'avoir des abeilles dans des ruches en paille ou ne permettant pas l'inspection facile et rapide de tous les rayons.

Pour l'application, des bandes d'inspecteurs parcourent le pays, comté après comté, et rien n'échappe à leurs investigations. Ils transvasent ou brûlent sans indemnité toute ruche illégale, c'est-à-dire non conforme à la loi ; détruisent les colonies trouvées dans un tronc d'arbre, et naturellement font passer par les flammes toute colonie malade et tout matériel suspect. Un rucher trouvé contaminé n'est déclaré assaini que s'il n'a pas présenté de rechute pendant deux années consécutives : la durée de la quarantaine est donc de trois ans.

Les inspecteurs rencontrent parfois de la résistance, mais c'est assez rare : une vingtaine de fois sur quatorze mille apiculteurs inspectés ; ils procèdent alors *manu militari*. La nouvelle loi n'a pas fait disparaître la loque d'un seul coup, mais le nombre des cas constatés a diminué des deux tiers dans les régions inspectées.

J. Magnenat.

### PRATIQUE APICOLE

*Où placer les feuilles gaufrées dans le nid à couvain ?* — Mais c'est connu. Tous les manuels et guides apicoles qui font école l'enseignent ; les praticiens éprouvés le rappellent également à propos. Qu'on feuillette, en effet, un précis de Dadant, de Cowan, de Ber-

trand ; qu'on relise des chroniques signées Jeker, Gubler, Crépieux-Jamin ou Schumacher, tous les uns et les autres, sans exception, disent : « les cadres tendus de feuilles gaufrées sont à insérer sur les côtés du groupement, entre le cadre portant le pollen et celui qui possède le dernier couvain.

C'est, on le voit, tout ce qu'il y a de plus net, d'absolu.

Malheureusement, ce précepte est un peu comme ces paroles d'Evangile, qu'on connaît pour les avoir souvent entendues, mais qu'on transgresse néanmoins avec autant de désinvolture.

Nous voulons croire donc que ceux qui sabotent ainsi l'économie des ruchées le font bien plus par manque de réflexion que par ignorance caractérisée.

Qu'on en juge. En plaçant une cire gaufrée au sein du nid à couvain, on scinde imprudemment le groupement et désorganise le travail de la reine. Les abeilles de cette zone qui viennent d'éclore (les couveuses) et celles un peu plus âgées qui préparent et répartissent la nourriture aux larves (les nourrices) n'ont pas non plus la besogne simplifiée. Faut-il s'en étonner si la gaufre, là, n'avance guère, se ronge et se salit ?

Mais ces abeilles sont bientôt obligées de quitter la place, pour la laisser libre d'une part à la génération qui monte et d'autre part remettre leurs fonctions à de plus aptes. Elles gagneront alors les cadres latéraux voisinant le couvain et se feront cirières. Est-ce assez clair : les ouvrières spécialement organisées pour l'élaboration cirière se trouvent immédiatement après le couvain. C'est là que la toile gaufrée s'édifie rapidement et irréprochablement. Introduite plus loin, vers les cadres de rive, on travaille aussi contre nature, ce milieu devant être réservé aux butineuses, partant aux bâties achevées.

Du 17 mai 1930.

A. Porchet.

## ELEVAGE DE REINES PAR L'AMATEUR

Avec le mois de mai réapparaît un mal intermittent : la question de l'élevage des reines, mal qu'il faut vaincre par une entière possession du sujet. Des livres spéciaux, entre autre l'« Apiculture intensive et l'élevage de reines », par M. Perret-Maisonneuve, traitent le sujet à fond. Nous nous bornons donc à nous adresser à l'amateur, à celui qui croit cet élevage trop compliqué et trop astreignant pour être à la portée de chaque apiculteur.

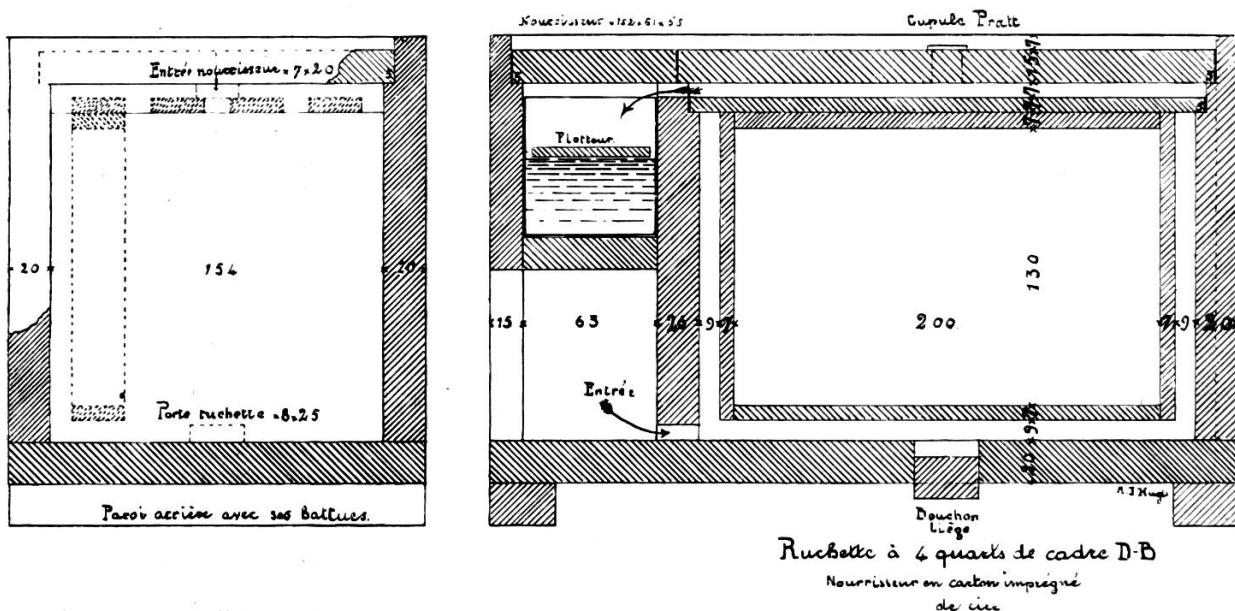
En fait, avec quelques indications et surtout avec un matériel pratique, le sortilège devient un amusement aussi instructif que passionnant en même temps que fort utile.

L'importance du rucher de l'amateur sera le facteur déterminant dans le choix du matériel nécessaire. Veut-il seulement profiter de l'essaimage d'une de ses meilleures colonies pour remplacer des reines médiocres, la ruchette de fécondation lui suffit. Veut-il au contraire augmenter le nombre de ses colonies, hiverner des reines, la ruchette d'élevage s'impose.

La ruchette de fécondation est une ruche miniature où la famille est réduite à sa plus simple expression, théoriquement une poignée d'abeilles. Pratiquement il faut une colonie assez forte pour résister au pillage et pour éviter cet obstacle fatal, choisir une période de miellée. Trois ou quatre quarts de cadre D.-B. ou D.-T. dans une caissette chaude, constituent une excellente ruchette de fécondation. Nous nous servons aussi de ruchettes plus petites ayant seulement trois sections d'un huitième de cadre D.-B. Il faut beaucoup moins d'abeilles pour les peupler, mais lorsqu'une disette se fait sentir, leur emploi devient impossible.

D'une façon générale, pour que la fécondation se fasse dans de bonnes conditions, et quelle que soit la grandeur de la ruchette, il faut qu'elle soit abondamment pourvue d'abeilles.

*Plan N° 1.*



Le plan N° 1 représente une ruchette très pratique à quatre quarts de cadre D.-B. Sa forme permet à l'apiculteur d'en empiler un certain nombre dans son laboratoire dans un minimum de place. Le

nourrisseur forme auvent au-dessus de l'entrée. Un trou prévu dans les planchettes permet l'introduction de la reine ou d'une cellule royale.

Pour l'emploi de cette ruchette, nous citerons un exemple courant : un élevage utilisant les reines provenant d'une très bonne colonie qui a essaimé.

Sitôt l'essaim pris, découper les cellules royales de la souche et les mettre dans des cages Titoff ou P. M. (Fournisseur Mont-Jovet, Albertville). Ces cages sont placées dans un cadre de hausse d'une forte colonie. Chaque matin vers 10 heures, visite rapide des cages. Autant de reines écloses, autant de ruchettes à peupler. La ruche essaimée fournit les abeilles nécessaires. Brosser les abeilles d'un cadre ou deux dans la ruchette, quelques bouffées de fumée, la fermer et la porter à la cave après avoir pris soin d'ouvrir le ventilateur sous la ruchette. (Des quatre cadres, l'un aura des provisions, deux autres seront bâtis, le troisième garni de cire gaufrée.) Six heures plus tard, soit vers 16 h., introduire la jeune reine par le trou pratiqué dans les planchettes et remplir le nourrisseur. Les abeilles se calment. Le soir du troisième jour, lorsque toutes les abeilles sont rentrées au rucher, porter la ruchette dans un endroit qui sera bien ensoleillé et ouvrir l'entrée. Le tour est joué. Une quinzaine plus tard la ponte commencera.

Si l'apiculteur ne désire pas faire l'acquisition de ces cages-nourriceries, les cellules royales bien mûres peuvent être distribuées directement dans les nuclei au moment de leur formation. Dans ce cas, prendre soin de protéger ces cellules soit par un ressort boudin spécial, soit par une cupule P. M., et les placer entre deux des cadres du milieu. Au bout de quelques heures, rien qu'au bruissement des abeilles, on se rendra compte si la cellule a été acceptée ou détruite.

Si une ou deux ruchettes de fécondation suffisent aux besoins d'un rucher de quelques colonies, il n'en sera plus de même pour un rucher plus important. Il est alors indispensable d'avoir quelques reines en réserve pour le printemps. Une ruche se trouve-t-elle orpheline, une reine s'annonce-t-elle médiocre, le mal est alors vite réparé.

Ici nous ouvrons une parenthèse sur la grandeur du cadre à employer. D'aucuns conseillent les demi-cadres. Ces derniers offrent quelques avantages ; plus agréables à manier, la reine plus facile à trouver, la ruchette moins volumineuse. Par contre, l'adoption du grand cadre simplifie bien les opérations ; tous les cadres étant uniformes, une ruche qui essaime peut former directement les nuclei et vice-versa, les nuclei être réunis directement aux ruches.

Suivant l'importance de votre rucher, vous pouvez adopter soit la ruchette isolée, la ruchette jumelle, ou bien encore la grande pépinière.

Ruches et ruchettes isolées ont un grand avantage sur les autres, leurs reines se trompent moins souvent de porte au retour de leur vol nuptial (et vous savez, dans ces républiques féminines, les demoiselles n'y vont pas de main morte, même au retour d'une telle cérémonie).

Par contre dans les ruches jumelles et à plus forte raison dans les pépinières, les nuclei profitent de leur chaleur mutuelle, se développent plus vite et hivernent mieux. Pour concentrer encore cette chaleur animale, on ne saurait trop conseiller des ruches à parois doubles, calfeutrées de balle d'avoine, plateaux de même.

Le gros désavantage de ces pépinières, c'est que les reines se trompent de porte, si bien qu'on a surnommé ces ruches des « tombeaux à reines ». Pour éviter cet inconvénient, il est conseillé, pendant le vol de fécondation, d'alterner les entrées sur la paroi de devant et celle de l'arrière, ou mieux encore, de répartir les entrées sur les quatre faces et par surcroît de précautions d'orner les planchettes de vol de signes cabalistiques.

Si vous adoptez la pépinière ayant ses trous de vol répartis sur les quatre faces, l'expérience nous prouve que les abeilles des nuclei dont l'entrée est tournée au nord et à l'ouest, ne sont pas invitées à sortir par les pâles rayons du soleil d'hiver et souffrent d'une réclusion trop prolongée. En automne après avoir disposé des reines, nous réunissons ces nuclei-là aux autres.

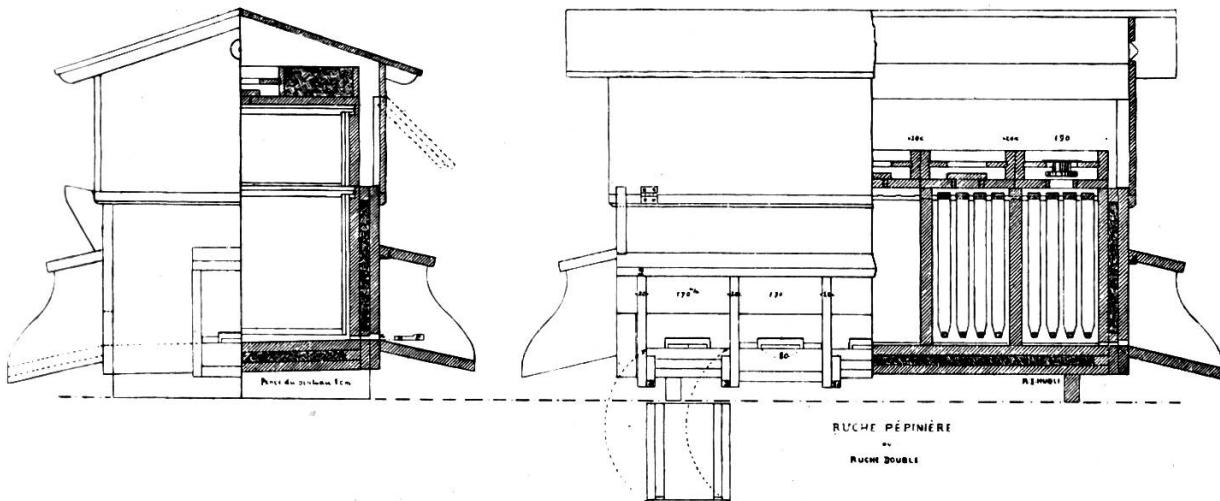
Le plan N° 2 remédie à cet inconvénient.

Ruche entièrement calfeutrée, plateau avec pente de 1 cm. pour évacuer l'humidité. Peut être traitée comme une ruche double. Les trous de vol sont répartis de telle façon que lors des vols de fécondation, le premier nucléus ait son entrée sur le côté gauche, le deuxième devant, le troisième sur la face arrière, le quatrième devant et le cinquième sur le côté droit. Sitôt les fécondations opérées, les planchettes de vol des nuclei 1, 3 et 5 sont mises en place, les trous de vol entr'ouverts, ceux des deux côtés et de la face arrière fermés progressivement. En arrière-automne, lorsque les abeilles ne sortent plus, leurs obturateurs sont mis en place.

Dans le *Bulletin* de mai 1904, M. Ruffy donne la technique de la formation des nuclei. En voici le résumé. Enlever la reine d'une très bonne ruche avec assez d'abeilles pour former un très bon nucléus.

Lorsque les cellules royales de la souche sont mûres, faire les nuclei en divisant la famille en trois, quatre ou plus de parties. Chaque nucleus (composé d'au moins un cadre de provisions, deux cadres de couvain et un cadre de cire gaufrée) recevra une cellule royale ou une jeune mère et sera enfermé pendant vingt-quatre heures pour qu'il ne se dépeuple pas trop. Une dizaine de jours après, la ponte commencera.

*Plan No 2.*



Formez les nuclei assez tôt, dans la saison, pour qu'en les stimulant jusqu'en septembre ils soient assez forts pour passer un bon hiver. Dans les colonies faibles le nosema et la dysenterie sont doublément à craindre. N'étant pas fabricant de ruches, nous laissons à chacun le soin de construire ou de faire construire ruches et ruchettes d'après nos plans.

En revanche, permettez-nous une demande indiscrete. Y aurait-il une personne assez aimable pour me procurer les premières années de la *Revue Internationale*? Nous lui en serions très reconnaissants.

M. J. Hugli.

## **ROUTINE ET PROGRÈS**

Dans un article, l'apiculteur Alberto Sterlich posait à ses collègues la question suivante : *Ne pourrait-on substituer à l'enfumage un moyen plus pratique et plus moderne d'éloigner les abeilles sans leur nuire ?*

Il y faisait part de celui qu'il employait lui-même, consistant à placer sur les cadres de la ruche ouverte une plaquette sur laquelle

se trouvait un morceau de coton imbibé d'un mélange, en parties égales, d'acide phénique et de glycérine additionné de 5 % d'éther.

Je dus commettre, en publiant cette traduction, une faute bien grave, ou faire preuve d'une naïveté bien grande, à en juger par les articles, les filets et entrefilet publiés sur mon cas par un Bulletin apicole, et dans lesquels les sarcasmes remplacèrent les arguments. Je n'y reviendrai pas, ne voulant pas raviver des polémiques aussi stériles que fastidieuses pour le lecteur, mais j'ai plaisir à publier ci-dessous la traduction d'un passage du dernier numéro (février 1930) de la grande revue apicole américaine *Gleanings in Bee Culture* dont la valeur scientifique est universellement appréciée, article qui donne un regain d'actualité à une question que je n'avais fait qu'effleurer.

Sous ce titre : « *Procédés pour économiser le travail au rucher. Comment quelques gros producteurs de miel de Californie opèrent leur récolte* », cette revue indique, la manière de faire de quelques producteurs notoires et parmi les renseignements qu'elle donne je suis heureux de trouver celui-ci : « *Linges phéniqués pour chasser les abeilles des hausses* ».

« MM. Tabor et Porter emploient, au lieu de chasse-abeilles, des linge trempés dans une faible solution d'acide phénique pour enlever le miel des ruches. Ils ont chacun une douzaine de ces linge de la grandeur de la superficie des hausses. Un de ces linge est trempé dans la solution, puis essoré, et étendu sur la hausse que l'on désire enlever. Et ainsi de suite, des linge phéniqués sont étendus sur une série d'une douzaine de hausses à récolter. Lorsqu'on a placé le dernier, la première hausse ainsi traitée peut être enlevée, elle est vide d'abeilles, affirment MM. Tabor et Porter, qui tous les deux sont d'excellents apiculteurs.

« Lorsque le travail est bien fait, dit M. Tabor, la hausse est évacuée au bout de six minutes. Le miel ne prend aucune odeur ni couleur. On est ainsi dispensé de soulever des hausses lourdes pour établir un chasse-abeilles et on n'a pas à attendre 24 heures et plus pour que le miel soit complètement débarrassé d'abeilles. C'est là, ajoute M. Tabor, un procédé qu'il est bon de connaître. »

Ce procédé expéditif et pratique, appliqué à la récolte des hausses, n'est d'ailleurs pas nouveau. Dadant l'avait indiqué depuis longtemps, dans son magnifique ouvrage « *L'abeille et la ruche* », sous le N° 374, donnant la formule de Raynor pour calmer les abeilles : « Faites une solution de 80 grammes d'acide phénique dans un litre d'eau, et conservez pour l'usage. Mêlez 40 grammes de cette solution avec

» 40 grammes de glycérine ; mettez ce mélange dans un litre d'eau  
» et secouez bien avant de vous en servir ; trempez dans ce mélange  
» un morceau d'indienne ou de calicot suffisamment grand pour cou-  
» vrir le dessus de la ruche ; tordez ce morceau pour enlever le  
» liquide et placez-le sur la ruche aussitôt qu'elle est découverte. »

De son côté, Cowan, dans son « *Guide book* », avait écrit, il y a de cela bien longtemps : « Pour remplacer la fumée, on peut recou-  
» rir aux émanations de l'acide phénique, en employant pour cela  
» un fumigateur de forme analogue à un enfumoir. Il contient une  
» éponge imbibée de cet acide et de créosote avec un morceau de  
» carbonate d'ammoniaque, il est ainsi prêt à fonctionner et conti-  
» nuera à l'être pendant des semaines et même des mois suivant les  
» services qu'il fournira. Quelques instants suffisent pour le rechar-  
» ger. On s'en sert comme d'un enfumoir : il n'a aucun effet nuisi-  
» ble sur les abeilles. »

En donnant cette traduction de « *Gleanings* », appuyée des citations qu'on vient de lire, mon but unique est d'intéresser le lecteur et non de faire « fumer » les plus chauds partisans de la fumée.

Au demeurant, je ne suis pas l'ennemi de l'enfumoir, il a rendu et rend jurement des services incontestables, je m'en sers très utilement moi-même pour certains travaux où ma pipe est insuffisante. Est-ce à dire qu'en certains cas il ne puisse être avantageusement remplacé ? Je ne le pense pas et j'estime, en tout cas, qu'il est excessif de traiter de « fumistes » précisément ceux qui parfois entendent se passer de fumée.

*Perret-Maisonneuve*

Tiré de l'*Apiculture française*.

## PIQURES

Voici le printemps !... Les prés reverdissent, les arbres refleurissent, les oiseaux chantent, c'est le renouveau. Le repos hivernal est terminé, la nature est en fête.

Le rucher, débordant d'activité, chante son hymne au soleil.

Fort amusé par cette nouvelle vie au rucher, le petit Jean-Louis, 4 ans, ne trouve rien de mieux que de boucher le trou de vol d'une ruche avec de la terre.

La punition ne devait pas tarder. En effet, de grands cris nous avertisseut qu'un drame s'est passé.

Vite au secours du petit imprudent, l'on constate deux piqûres au front.

Le lendemain matin, à la stupeur de la maman, l'on ne voyait plus les yeux de l'enfant. L'enflure était telle que le petit n'y voyait plus du tout. Sorti de son petit lit, il alla donner directement de la tête contre la porte.

Cet état dura deux jours, pendant lesquels l'enfant était littéralement aveugle. Evidemment que l'enflure diminua ensuite et que maintenant il y voit mieux que moi.

Cette histoire, qui pour nous, apiculteurs, est très amusante, ne l'est pas autant pour nos voisins qui ne connaissent des abeilles que le miel et les piqûres.

Et si certaines personnes redoutent tant les piqûres, ce n'est pas pour la douleur en elle-même, mais pour les suites qu'elles produisent. L'on acceptera facilement une brûlure plus vive, une plus forte piqûre d'épinglette ou une coupure, mais un œil « poché », une joue démesurément grosse, c'est le ridicule qui s'attache à vous, et c'est là la pierre de touche...

N'y a-t-il pas un remède à cet état de chose ? Une substance qui empêche sûrement l'enflure de se produire.

Celui qui trouvera la solution de ce problème, aura fait beaucoup pour l'apiculture et l'apiculteur. Nous aurons moins d'ennemis de nos abeilles et combien de querelles et d'ennuis seront évités aux apiculteurs qui possèdent un rucher à proximité d'autres habitations ou d'une voie de communication.

L. H.-W.

## LA JURA-NORD QUI ENFANTE... OU ESSAIME

Aussi paradoxal que ce titre puisse paraître, il n'en est que vrai. La Jura-Nord vient de se diviser en deux sections : Section de la Vallée de Delémont et Section d'Ajoie. A ce propos, faisons un peu l'historique de cette scission et reprenons un peu le compte-rendu du dernier président de la Jura-Nord, paru dans les journaux locaux.

La dernière assemblée de la Jura-Nord eut lieu à Glovelier le 23 mars 1930 et un membre de Glovelier proposa de diviser la Section en prétextant que le champ d'activité était trop grand pour permettre aux membres de prendre part aux assemblées. Vraiment, ce motif était quelque peu fondé et vu que le comité s'engageait à étudier cette question, les motifs en devenaient impérieux. Sans tarder, le comité fit la proposition, par la voie d'un vote par carte postale et la question fut tranchée comme suit : Votants : 210. Acceptants de la scission : 198 ; rejetants : 12. La réponse était donc claire et

définitive. Ce vote entraîna donc le partage de la société ainsi que de son avoir. Les apiculteurs de la Vallée de Delémont, du Val Terbi et le nord-est des Franches-Montagnes, soit au total 102 membres se sont constitués en section, le dimanche 4 mai, sous la présidence de M. Gisiger, dernier président de la Jura-Nord. Le 11 mai, les amis des abeilles du beau pays d'Ajoie et du Clos du Doubs se constituaient également en section avec l'ancien effectif de la Jura-Nord, soit 110 membres, augmenté de 11 nouvelles admissions. Voilà un bel horizon pour la Section d'Ajoie. Son nouveau président, M. Fleury, instituteur, un des meilleurs apiculteurs de la région sut recommander aux membres de la nouvelle section la franchise, *caractéristique aux vrais ajoulots, la loyauté et l'honnêteté mélangées de l'humour si cher au terroir de la race d'Ajoie.*

Cette séparation s'est effectuée en excellents termes cordiaux et les membres du dernier comité de la Jura-Nord furent les médiateurs de la caisse qui fut partagée au prorata des membres. Quoique ce fut un membre de la Vallée qui ait proposé la scission, les apiculteurs d'Ajoie sentaient déjà la nécessité de se constituer en section à part de la Jura-Nord. En tout cas, ils quittent nos anciens collaborateurs delémontains en bons termes. Ici, je me plaît de relever un aperçu des paroles d'un actif apiculteur d'Ajoie qui a déjà beaucoup travaillé pour la cause apicole, qui ne ménage ni son dévouement ni ses talents à la cause générale et qui veut que chacun ait sa part des honneurs, sans égoïsme ni ambage. Voici donc les bonnes paroles que nous entendîmes lors de la première réunion des apiculteurs d'Ajoie.

Chers apiculteurs, vous qui éleviez les abeilles et en étudiez la vie sage, quittez vos amis de la Vallée en bons termes, car cette scission n'engendre aucune critique et aucune calomnie. Soyez prêts à vous donner la main à la première occasion, car la question des abeilles est une question commune et tous les apiculteurs sont frères quand ils causent de leurs chères avettes. Permettez-moi de rappeler à votre souvenir des vieux qui ont grandement contribué au progrès de la cause apicole du Jura, je cite d'abord les disparus : les Ruffy, les Vernier, les Chavannes, les Gigon et les Piller, pour honorer encore aujourd'hui les vivants qui nous ont fait bénéficier de leurs larges connaissances et aujourd'hui encore, ne refusent pas de se prononcer dans les questions graves, je cite les vénérés : père Mahon de Glovelier, président d'honneur de la Jura-Nord et qui devient par le fait président d'honneur de nos deux Sections, le père Walter, de Delémont et le bon père Chabaudez, de Miécourt. A ceux-là, nous

devons un petit hommage de respect et de reconnaissance, et il est bon de rappeler ces noms au moment de la scission de la Jura-Nord qui aura enfanté, par l'entremise des vétérans cités plus haut, deux nouveaux-nés : Section d'Ajoie et de la Vallée.

Chacun est d'avis que la reconnaissance et la franchise sont deux belles vertus et ces paroles écoutées avec respect nous prouvent que les Ajoulots ont encore le cœur à la bonne place ! Chaque nouvelle Section fera du bon travail et aura bien à faire pour combattre ces vilaines maladies d'abeilles qui mécontentent bien des apiculteurs. En avant avec courage et les Ajoulots ont un horizon rempli de belles et nobles espérances !

*Vive l'Ajoie !*

## PESÉES DE NOS RUCHES SUR BALANCE

*Hivernage 1929-30 (jusqu'à fin mars).*

<i>Stations</i>	<i>Altitude</i>	<i>Force de la colonie</i>	<i>Diminution</i>
Monthey (Valais)	450	s'est affaiblie	commenc. de pillage
Glovelier A	508	bonne	6.900
Glovelier B	508	bonne	7,550
Choex (Valais)	494	bonne	5,800
Buttes	777	bonne	8,900
Prêles (Valais)	821	bonne	6,250
St-Luc (Valais)	1643	bonne	9,200

La consommation a été faible et les ruches ont très bien hiverné cette année. Les nombreuses sorties n'ont que très peu fait diminuer les provisions. En avril beaucoup de peseurs ont nourri, ce qui fausse les pesées. Nous ne les publierons donc pas. La première quinzaine de mai a été franchement mauvaise ; la ponte s'est ralenti et les populations diminuent actuellement pendant que les fleurs des arbres fruitiers passent. La plaine aurait grand besoin du beau temps et du chaud. En résumé très bon hivernage.

## Fédération vaudoise.

Le *soldé des bocaux* repose toujours *invendu*, rue de la Tour 18. — Le temps, crapuleusement froid, rend les apiculteurs circonspects. — Ces bocaux sont recommandés surtout aux membres de Lausanne et environs.

## NOUVELLES DES SECTIONS

---

### FÉDÉRATION VAUDOISE D'APICULTURE

Le Comité a tenu séance le 17 mai. Considérant qu'à l'assemblée des délégués et malgré les avis du « Bulletin », aucune section ne s'est offerte à organiser l'assemblée générale, il a décidé de supprimer celle de 1930. Pas sans une grande hésitation toutefois et après avoir retourné et pesé plusieurs fois toutes les raisons. Il est moralement nécessaire de rassembler de temps à autre le faisceau d'une association, pour la sentir vivre. Car une association n'est pas seulement théorique, une entité abstraite. Il est dangereux de la laisser sous cette forme trop longtemps. Mais, en ce moment, la F. V. A. a besoin de refaire ses finances. Les dernières factures ont atteint un total d'environ 800 fr. Grosse somme pour son budget. Il a fallu entamer les réserves. Il ne faut donc pas que les Sections relâchent leur appui et leur participation. Quatre d'entre elles n'ont pas encore acquitté leur cotisation de 20 ct. pour 1929.

Le Comité s'est occupé des tâches à lui confiées par l'assemblée des délégués :

*Petite étagère d'exposition et vente pour les épiceries : Un concours a été décidé. Elle devra être spécialement construite et adaptée aux bocaux de St-Prex (ceux du Comptoir) et d'une capacité de 15 à 20 kg. Les constructeurs sont priés de s'y intéresser et d'envoyer leurs modèles d'ici au 31 août. Aviser le président.*

*Ruche pastorale : Un concours d'idées, de projets est également ouvert. Comme la chose est moins urgente et semble n'intéresser qu'un petit nombre d'apiculteurs, ce concours trouvera son épilogue à la prochaine assemblée des délégués. Les modèles devront prévoir une aération par le plateau, éventuellement par la hauteur, la forme générale de la ruche devra se rapprocher du cube parfait, pour faciliter le chargement et éviter les places perdues sur les camions ; chapiteau sans bords, aussi peu encombrant que possible. Ce ne sera peut-être pas très esthétique, mais ce n'est pas le but recherché. Les opérations en vue du transport seront aussi simples et rapides que possible. Une entente sera établie avec l'Agenda apicole.*

*Cours de Comptabilité apicole : La question avance, mais n'est pas encore mûre. Les études continuent. Il en sera reparlé.*

*Ed. Fankhauser.*

*N. B. — Le Comité recommande chaudement, aux apiculteurs vaudois, l'assemblée générale de la Romande, dans les Montagnes neuchâteloises.*

\* \* \*

### Section Jura-Nord.

L'assemblée du 4 mai dernier, à Courtemelon, très fréquentée, a, ensuite de la sortie des apiculteurs d'Ajoie, complété son comité, dont le bureau reste celui annoncé après l'assemblée du 23 mars dernier à Glovelier.

Une belle causerie de M. Etique agrémenta fort cette dernière, et fit si bien, qu'une belle phalange de nouveaux apiculteurs fut admise dans la section.

Enfin, nous sommes redevables des plus chaleureux remerciements, à M. le Directeur de l'Ecole, M. Schneitter, lequel ne nous ménagea ni sa belle salle, ni son temps, et nous fit voir toutes les belles installations et nouveautés que compta l'établissement.

Pour une fois, nous ne pouvons ajouter l'ordinaire plainte : « Les absents ont eu tort »; car ce n'était vraiment pas le cas. Encore merci à tous et à la prochaine.

P. S. — Afin de divulguer encore plus les méthodes actuelles, ainsi que la connaissance plus sûre des maladies, quelques séances de groupes auront lieu dans le cours de l'été et seront annoncées par les journaux locaux.

*Le Comité.*

\* \* \*

### Section Montagnes Neuchâteloises.

C'est le printemps ! L'activité renaît au rucher et la joie est dans le cœur de l'apiculteur qui aime à reprendre contact avec ses collègues.

Une quarantaine de membres étaient réunis, le dimanche 4 mai, dans une très jolie salle du restaurant de l'Aviation, aux Eplatures, pour assister à la conférence de M. le Dr Ch.-E. Perret, président de la section.

La séance est ouverte à 14 h. 30 par M. Jules Huguenin, vice-président, qui remercie le conférencier, pour son dévouement, et lui donne la parole après avoir souhaité la bienvenue à M. le Dr Marius Fallet.

Le sujet choisi (races, croisements, hybrides, sélection), est de toute actualité, car aujourd'hui plus que jamais cette question intéresse l'apiculteur au plus haut point.

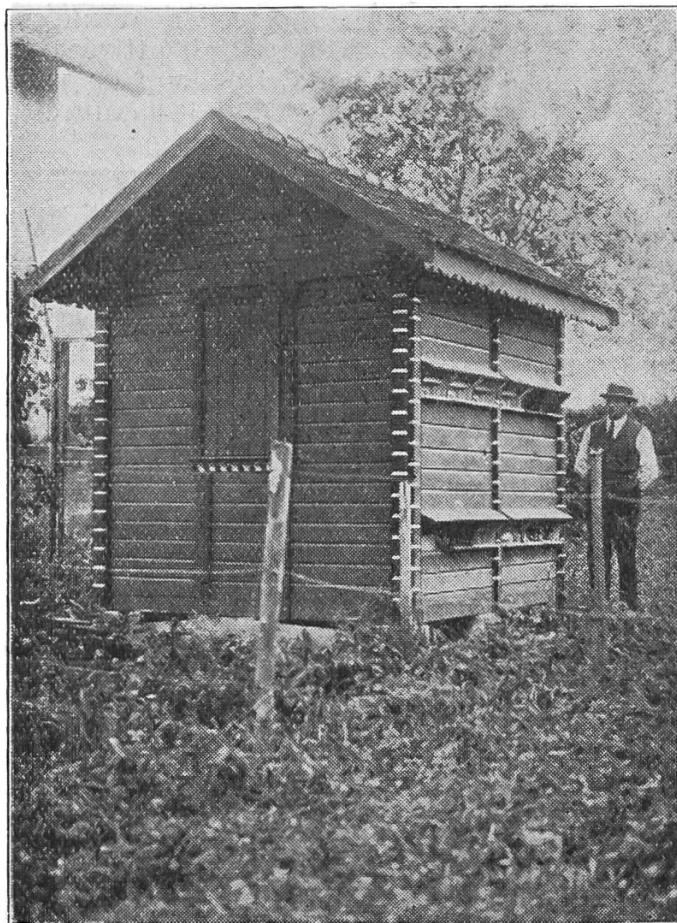
Après quelques commentaires sur différents articles du « Bulletin », traitant sommairement la question, le conférencier entre dans le vif du sujet. Pour atteindre leur but, qui est la production du miel, quelles races d'abeilles les apiculteurs doivent-ils élever ? Italiennes, Carnoliennes, Chypriotes, Communes, toutes ont leurs qualités, mais ne conviennent pas à n'importe quelle région. La race la mieux appropriée à sa contrée sera celle que l'apiculteur, après plusieurs années d'expérience, choisira. Il cherchera à améliorer encore l'abeille qui réunit déjà bien des qualités, en évitant la consanguinité qui mène à l'affaiblissement de la race. M. Perret traite son sujet en maître aussi ; c'est avec une attention soutenue que l'auditoire écoute les définitions accompagnées d'exemples, de certains termes zoologiques qui, sans être inconnus pour beaucoup, n'étaient cependant qu'imparfaitement compris. La comparaison du croisement de deux races de l'espèce souris (blanche et grise), choisie par le conférencier pour illustrer son exposé, a été très goûtee et chacun a pu comprendre la leçon applicable à nos abeilles. La proportion des caractères d'hérédité qui se retrouvent chez les sujets obtenus, est aussi intéressante à noter et l'on comprend aisément pourquoi en apiculture, la sélection des mâles est aussi importante que celle des reines.

Les quelques lignes qui précèdent donnent un aperçu bien incomplet de la conférence ; il faudrait des pages pour résumer ce qui a été dit et une plume plus autorisée que la mienne. Au nom de l'assemblée qui applaudit, M. Jules Huguenin remercie bien sincèrement M. Perret pour son bel exposé.

Après quelques minutes de repos, le président ouvre une courte séance administrative. Il est donné connaissance du programme définitif de la fête de la Romande à La Chaux-de-Fonds, les 5 et 6 juillet prochains, auquel l'assemblée donne sa pleine approbation. Différents

renseignements sont fournis au sujet de la répartition défectueuse du sirop Hostettler, de Berne ; le président a reçu des excuses et la chose ne se reproduira pas.

L'inspecteur cantonal des ruchers, M. Jules Huguenin, donne un aperçu de l'état sanitaire et annonce que le foyer d'acariose, découvert aux Ponts-de-Martel, l'automne dernier, n'est pas éteint, puisque trois



Rucher de M. H. JAQUET, à Bulle.

nouvelles colonies sont à détruire. Il est recommandé à chacun de s'abstenir de toute transaction avec cette contrée contaminée. La famille de feu M. Jacot, pharmacien, au Locle, envisage l'éventualité de la vente du rucher et prie la section de s'occuper de la chose ; le comité est chargé de faire au mieux.

Cette première rencontre de l'année laisse à tous un bon souvenir.

G. M.

## NOUVELLES DES RUCHERS

*M. G. B., le 11 mai 1930.* — Aujourd'hui, alternatives de beau soleil, puis brusque assombrissement, suivi de pluie et de forts coups de vent. C'est l'éternelle suite de ces mauvais jours qui durent depuis un mois. Que seront les colonies à mi-mai ? Quelques belles mais combien plus de retardataires. En tout cas, la première récolte s'en trouve bien com-

promise et il est fort probable qu'après pareil arrosage les fleurs qui pousseront n'auront que fort peu de miel. Mais le miel de forêt se présente lorsque après trop d'humidité suivent quelques nuits très chaudes. La première condition, trop d'humidité ! Nous l'avons, je suppose, et tout laisse prévoir que nous l'aurons encore. Attendons donc, l'œil bien ouvert, que la seconde condition se présente. Enfin le beau miel brun, coulant à flots, nous oublierons sans trop de regrets, ces belles fleurs ouvertes uniquement aux ondées qui se succèdent d'une manière déconcertante, même pour nos pauvres abeilles qui, attirées au dehors par un beau soleil, y sont à peine que voici un coup de vent furieux qui, accompagné de pluie, les jette à terre et, d'où les pauvrettes se relèvent rarement.

# L'AGENCE APICOLE

# **St-Laurent, 19 — LAUSANNE**

avise sa clientèle que pendant le mois de juin, un escompte de 10 % sera fait sur tous les articles d'apiculture, excepté cire et cadres.

Extracteurs système Universel Fr. 1.50.  
" " ordinaire » 1.45.

A. MOTTAZ

Tél. 23.344

## La Station d'élevage de reines

# **Stabilimento d'Apicoltura**

**Riva S. Vitale**  
(Tessin)

vous offre **reines** de source **pure race italienne, sélectionnées, fécondées, éprouvées**

Ces reines sélectionnées entre les meilleures butineuses sont indispensables pour vos croisements, pour former une race de grande longévité et production.

Prix Mai juin, juillet, août, septembre, octobre.  
**6 50**      **5 60** (port en plus)

# REINES sélectionnées et fécondées du pays

et croisées, livrables jusqu'à fin septembre par

## **l'Etablissement d'apiculture**

**M. LOUVY & Fils, Undervelier, J. B., Tél N°6**